



Rives de Saône
Communauté de Communes

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
COTE D'OR

Date de convocation :
29/04/2026
Date d'affichage :
29/04/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil
de la Communauté de Communes Rives de Saône**

Séance du 06 mai 2026

Délibération n°43 - 2026

L'an deux mille vingt-six, le 06 mai à 20 heures 00

Le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes Rives de Saône, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Seurre (rue des écoles 21250), sous la présidence d'Alain BECQUET, Président.

Nombre de membres en exercice : 57

Présents : 51

pouvoirs : 5

votants : 56

Délégués Titulaires Présents :

Aubigny en plaine	M. FERNANDEZ Manuel	Laperrière sur Saône	M. BRAGANÇA Damien
Auwillars Sur Saône	M. CAIRE Dominique	Lechâtelet	M. CHAPUIS Jean-Paul
Bonnencontre	M. MONIN BAROILLE Claudine	Losne	Mme BOS Aude Mme BREBANT Laurence M. GENELOT Denis M. JACOB Dominique
Bousselange	M. FAUDOT Jean-Luc	Magny les Aubigny	M. HIEZ David
Brazey-en-Plaine	Mme BALME Armelle M. BOILLIN Jean-Luc Mme CENDRIER Marie M. DELEPAU Gilles Mme FRANÇOIS Martine M. PICHON Patrick M. POUILLY Mathieu	Montagny les Seurre	Mme FOURNIER BONNIN Lucie
Broin	M. GHUITTON Jean-Christophe	Montmain	Mme DECHAUD Martine
Chamblanc	M. THEVENIN Sébastien	Pagny la Ville	M. MAUCHAMP Henri
Charrey-sur-Saône	M. VANDENBROUCKE François	Pagny le Château	M. BECQUART Alain
Chivres	M. BRENOT Thierry	Pouilly-sur-Saône	M. DELACOUR Sébastien
Echenon	M. TIRQUIT Sylvain	Saint Jean de Losne	Mme DEPREY Martine Mme DUPARC Marie-Line
Franxault	M. CHENIER Pascal	Saint Seine en Bache	Mme LABOUEBE Claudine
Glanon	M. MASSOT Gilles	Saint Symphorien sur Saône	M. BRIOT Etienne
Grosbois les tichey	M. BRACQUEMOND Fabrice	Saint Usage	M. BOULAHYA Rachid Mme HOSTALIER Valérie Mme ROSE Dominique
Jallanges	M. DAZY Jean	Samerey	M. GAUTHERON Anthony
Labergement les Seurre	M. DESMIST Xavier Mme DUFOUR Joëlle	Seurre	M. BECQUET Alain Mme CAMPANA Marie-Christine M. DUBIEF Jack Mme GEOFFROY DUPIN Géraldine M. ROUSSELET Jean-Louis Mme SIRUGUE Sarah

Labruyère	Mme GILARDET ALOÏZOS Céline	Trouhan	ID : 021-242101509-20260520-43-2026-DE	çois
Lanthes	Mme ROSENBLATT PETITJEAN Anne			

Délégués Titulaires absents représentés :

Echenon	Mme NINOT Angéline	Pouvoir à M. TIRQUIT Sylvain
Esbarres	Mme MEVOLHON Stéphanie	Pouvoir à Mme HOSTALIER Valérie
Montot	Mme BEAUNEE Jocelyne	Pouvoir à M. DELEPAU Gilles
Tichey	M. VARIOT François	Suppléance à Mme BARBIER Rachel
Trugny	Mme CHIFFLOT Magali	Pouvoir à M. CHAPUIS Jean-Paul

Délégués suppléants présents mais ne prenant pas part aux votes :

Auvillars sur Saône	Mme RENARD Patricia
Broin	M. JOINIE Marc
Chamblanc	Mme HARDY Christine
Chivres	M. MALUTA Denis
Grosbois les Tichey	M. MACHURET Benoit
Trouhans	M. BOMPY Alexandre

FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES – Désignation des représentants de la Communauté de communes dans les syndicats de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Rapporteur : M. Alain BECQUET, Président

Vu l'article 5711-1 du Code général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de communes Rives de Saône et notamment sa compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des inondations »,

Vu l'article L2122-7 du Code général des Collectivités Territoriales rendu applicable par renvoi des articles L. 5711-1 et L. 5211-7 du CGCT, précisant que les délégués syndicaux et les suppléants sont élus au scrutin uninominal secret, à la majorité absolue des suffrages exprimés aux deux premiers tours, et à la majorité relative au troisième tour. En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

Considérant que le conseil communautaire peut décider, à l'unanimité de ses membres présents, de ne pas recourir au vote à scrutin secret,

Les délégués élus seront des représentants de la Communauté de communes, et siégeront pour son compte.

Syndicat du Bassin de la Vouge

Conformément aux statuts du Syndicat du Bassin de la Vouge, il convient de désigner 4 délégués titulaires et 2 délégués suppléants.

Le Président interpelle l'assemblée pour connaître les candidats pour le premier poste de titulaire.

M. PICHON Patrick se porte candidat.

Le Président propose de voter à main levée et de supprimer l'émargement. A l'unanimité des présents (56 POUR), les délégués communautaires entérinent cette proposition.

Le Président procède à l'élection pour le premier poste de titulaire.

Vote à main levée :

Votants : 56

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 56

M. PICHON Patrick est élu titulaire au Syndicat du Bassin de la Vouge.

Le Président interpelle l'assemblée pour connaître le poste de titulaire.

M. BOILLIN Jean-Luc se porte candidat.

Le Président propose de voter à main levée et de supprimer l'émargement.
A l'unanimité des présents (56 POUR), les délégués communautaires entérinent cette proposition.

Le Président procède à l'élection pour le deuxième poste de titulaire.

Vote à main levée :
Votants : 56 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 56

M. BOILLIN Jean-Luc est élu titulaire au Syndicat du Bassin de la Vouge.

Le Président interpelle l'assemblée pour connaître les candidats pour le troisième poste de titulaire.

M. LEVEQUE Didier se porte candidat.

Le Président propose de voter à main levée et de supprimer l'émargement.
A l'unanimité des présents (56 POUR), les délégués communautaires entérinent cette proposition.

Le Président procède à l'élection pour le troisième poste de titulaire.

Vote à main levée :
Votants : 56 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 56

M. LEVEQUE Didier est élu titulaire au Syndicat du Bassin de la Vouge.

Le Président interpelle l'assemblée pour connaître les candidats pour le quatrième poste de titulaire.

M. HIEZ David se porte candidat.

Le Président propose de voter à main levée et de supprimer l'émargement.
A l'unanimité des présents (56 POUR), les délégués communautaires entérinent cette proposition.

Le Président procède à l'élection pour le quatrième poste de titulaire.

Vote à main levée :
Votants : 56 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 56

M. HIEZ David est élu titulaire au Syndicat du Bassin de la Vouge.

Le Président interpelle l'assemblée pour connaître les candidats pour le premier poste de suppléant.

M. VANDENBROUCKE François se porte candidat.

Le Président propose de voter à main levée et de supprimer l'émargement.
A l'unanimité des présents (56 POUR), les délégués communautaires entérinent cette proposition.

Le Président procède à l'élection pour le premier poste de suppléant.

Vote à main levée :
Votants : 56 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 56

M. VANDENROUCKE François est élu suppléant au Syndicat du Bassin de la Vouge.

Le Président interpelle l'assemblée pour connaître les candidats pour le deuxième poste de suppléant.

Mme BEAUNEE Jocelyne se porte candidate.

Le Président propose de voter à main levée et de supprimer l'émargement. A l'unanimité des présents (56 POUR), les délégués communautaires entérinent cette proposition.

Le Président procède à l'élection pour le deuxième poste de suppléant.

Vote à main levée :

Votants : 56 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 56

Mme BEAUNEE Jocelyne est élue suppléante au Syndicat du Bassin de la Vouge.

Les représentants de la Communauté de Communes au Syndicat du Bassin de la Vouge sont :

Titulaires	Suppléants
M. PICHON Patrick M. BOILLIN Jean-Luc M. LEVEQUE Didier M. HIEZ David	M. VANDENBROUCKE François Mme BEAUNEE Jocelyne

Syndicat du Bassin de l'Ouche

Conformément aux statuts du Syndicat du Bassin de l'Ouche, il convient de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant.

Le Président interpelle l'assemblée pour connaître les candidats pour le poste de titulaire.

M. FAUDOT Jean-Luc se porte candidat.

Le Président propose de voter à main levée et de supprimer l'émargement. A l'unanimité des présents (56 POUR), les délégués communautaires entérinent cette proposition.

Le Président procède à l'élection pour le poste de titulaire.

Vote à main levée :

Votants : 56 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 56

M. FAUDOT Jean-Luc est élu titulaire au Syndicat du Bassin de l'Ouche.

Le Président interpelle l'assemblée pour connaître les candidats pour le poste de suppléant.

M. BOMPY Alexandre se porte candidat.

Le Président propose de voter à main levée et de supprimer l'émargement. A l'unanimité des présents (56 POUR), les délégués communautaires entérinent cette proposition.

Le Président procède à l'élection pour le poste de suppléant.

Vote à main levée :

Votants : 56 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 56

M. BOMPY Alexandre est élu suppléant au Syndicat

Les représentants de la Communauté de Communes au Syndicat du Bassin de l'Ouche sont :

Titulaire	Suppléant
M. FAUDOT Jean-Luc	M. BOMPY Alexandre

Syndicat du Bassin Versant de la Dheune

Conformément aux statuts du Syndicat du Bassin versant de la Dheune, il convient de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant.

Le Président interpelle l'assemblée pour connaître les candidats pour le poste de titulaire.

M. FAUDOT Jean-Luc se porte candidat.

Le Président propose de voter à main levée et de supprimer l'émargement. A l'unanimité des présents (56 POUR), les délégués communautaires entérinent cette proposition.

Le Président procède à l'élection pour le poste de titulaire.

Vote à main levée :

Votants : 56 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 56

M. FAUDOT Jean-Luc est élu titulaire au Syndicat du Bassin Versant de la Dheune.

Le Président interpelle l'assemblée pour connaître les candidats pour le poste de suppléant.

Mme DECHAUD Martine se porte candidate.

Le Président propose de voter à main levée et de supprimer l'émargement. A l'unanimité des présents (56 POUR), les délégués communautaires entérinent cette proposition.

Le Président procède à l'élection pour le poste de suppléant.

Vote à main levée :

Votants : 56 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 56

Mme DECHAUD Martine est élue suppléante au Syndicat du Bassin Versant de la Dheune.

Les représentants de la Communauté de Communes au Syndicat du Bassin de l'Ouche sont :

Titulaire	Suppléant
M. FAUDOT Jean-Luc	Mme DECHAUD Martine

Etablissement Public Territorial de Bassin Saône et Doubs (EPTB Saône et Doubs)

Conformément aux statuts de l'EPTB Saône et Doubs, il convient de désigner 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants.

Le Président interpelle l'assemblée pour connaître les candidats pour le premier poste de titulaire.

M. FAUDOT Jean-Luc se porte candidat.

Le Président propose de voter à main levée et de supprimer l'émargement.

A l'unanimité des présents (56 POUR), les délégués communaux ont approuvé la proposition.

Le Président procède à l'élection pour le premier poste de titulaire.

Vote à main levée :

Votants : 56 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 56

M. FAUDOT Jean-Luc est élu titulaire à l'EPTB Saône et Doubs.

Le Président interpelle l'assemblée pour connaître les candidats pour le deuxième poste de titulaire.

M. DELEPAU Gilles se porte candidat.

Le Président propose de voter à main levée et de supprimer l'émargement.

A l'unanimité des présents (56 POUR), les délégués communautaires entérinent cette proposition.

Le Président procède à l'élection pour le deuxième poste de titulaire.

Vote à main levée :

Votants : 56 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 56

M. DELEPAU Gilles est élu titulaire à l'EPTB Saône et Doubs.

Le Président interpelle l'assemblée pour connaître les candidats pour le premier poste de suppléant.

M. BECQUART Alain se porte candidat.

Le Président propose de voter à main levée et de supprimer l'émargement.

A l'unanimité des présents (56 POUR), les délégués communautaires entérinent cette proposition.

Le Président procède à l'élection pour le premier poste de suppléant.

Vote à main levée :

Votants : 56 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 56

M. BECQUART Alain est élu suppléant à l'EPTB Saône et Doubs.

Le Président interpelle l'assemblée pour connaître les candidats pour le deuxième poste de suppléant.

M. CHAPUIS Jean-Paul se porte candidat.

Le Président propose de voter à main levée et de supprimer l'émargement.

A l'unanimité des présents (56 POUR), les délégués communautaires entérinent cette proposition.

Le Président procède à l'élection pour le deuxième poste de suppléant.

Vote à main levée :

Votants : 56 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 56

Mme CHAPUIS Jean-Paul est élu suppléant à l'EPTB Saône et Doubs.

Les représentants de la Communauté de Communes n° ID : 021-242101509-20260520-43_2026-DE

Titulaires	Suppléants
M. FAUDOT Jean-Luc M. DELEPAU Gilles	M. BECQUART Alain M. CHAPUIS Jean-Paul

Syndicat de l'Auxon

Il convient de désigner 21 délégués titulaires.

Le Président interpelle l'assemblée pour connaître les candidats aux postes de titulaires.

Sont candidats :

Nom prénom	Commune
Jean-Luc FAUDOT	Bousselange
Christian RANCONNET	Bousselange
Pascal CHENIER	Franxault
Marie SEGUIN	Franxault
Camille SIMAR	Franxault
Jacques PUCHAUX	Franxault
Frédéric SUZZONI	Franxault
Benoit MACHURET	Grosbois les tichey
Fabrice BRACQUEMOND	Grosbois les tichey
Bernadette REVERCHON	Grosbois les tichey
Laurence BREBANT	Losne
Renaud HUDELLOT	Losne
Aude BOS	Losne
Lionel MICHEA	Montagny les Seurre
Raymond ROSIER	Montagny les Seurre
Lucie FOURNIER BONNIN	Montagny les Seurre
Alain BECQUART	Pagny le Château
Bertrand GRONDIN	Pagny le Château
Gaëtan VICTOR	Pagny le Château
Francois GIRARD	Tichey
Damien SUJOBERT	Tichey

Le Président propose de voter à main levée et de supprimer l'émargement.
A l'unanimité des présents (56 POUR), les délégués communautaires entérinent cette proposition.

Le Président procède à l'élection pour les postes des titulaires, au scrutin uninominal.

Résultat du vote à main levée :

Titulaires		Vote Pour / Contre / Abstention
Nom prénom	Commune	
Jean-Luc FAUDOT	Bousselange	56 / 0 / 0
Christian ANGONNET	Bousselange	56 / 0 / 0
Pascal CHENIER	Franxault	56 / 0 / 0
Marie SEGUIN	Franxault	56 / 0 / 0
Camille SIMAR	Franxault	56 / 0 / 0
Jacques PUCHAUX	Franxault	56 / 0 / 0
Frédéric SUZZONI	Franxault	56 / 0 / 0
Benoît MACHURET	Grosbois les tichey	56 / 0 / 0
Fabrice BRACQUEMOND	Grosbois les tichey	56 / 0 / 0
Bernadette REVERCHON	Grosbois les tichey	56 / 0 / 0
Laurence BREBANT	Losne	56 / 0 / 0
Renaud HUDELLOT	Losne	56 / 0 / 0
Aude BOS	Losne	56 / 0 / 0
Lionel MICHEA	Montagny les Seurre	56 / 0 / 0
Raymond ROSIER	Montagny les Seurre	56 / 0 / 0
Lucie FOURNIER BONNIN	Montagny les Seurre	56 / 0 / 0
Alain BECQUART	Pagny le Château	56 / 0 / 0
Bertrand GRONDIN	Pagny le Château	56 / 0 / 0
Gaëtan VICTOR	Pagny le Château	56 / 0 / 0
Francois GIRARD	Tichey	56 / 0 / 0
Damien SUJOBERT	Tichey	56 / 0 / 0

Les représentants au Syndicat de l'Auxon sont :

Titulaires	
Nom prénom	Commune
Jean-Luc FAUDOT	Bousselange
Christian ANGONNET	Bousselange
Pascal CHENIER	Franxault
Marie SEGUIN	Franxault
Camille SIMAR	Franxault
Jacques PUCHAUX	Franxault
Frédéric SUZZONI	Franxault
Benoît MACHURET	Grosbois les tichey
Fabrice BRACQUEMOND	Grosbois les tichey
Bernadette REVERCHON	Grosbois les tichey
Laurence BREBANT	Losne
Renaud HUDELLOT	Losne
Aude BOS	Losne
Lionel MICHEA	Montagny les Seurre
Raymond ROSIER	Montagny les Seurre
Lucie FOURNIER BONNIN	Montagny les Seurre
Alain BECQUART	Pagny le Château
Bertrand GRONDIN	Pagny le Château
Gaëtan VICTOR	Pagny le Château
Francois GIRARD	Tichey
Damien SUJOBERT	Tichey

Syndicat des Affluents de la Rive Gauche de la Saône

Il convient de désigner 24 délégués titulaires et 12 délégués suppléants.

Le Président interpelle l'assemblée pour connaître titulaires.

Sont candidats :

Nom prénom	Commune
Jean-Luc FAUDOT	Bousselange
Christian ANGONNET	Bousselange
Sébastien THEVENIN	Chamblanc
Jean-Philippe MORANDET	Chamblanc
Claude TREBOS	Chamblanc
Nicolas MOREL	Chamblanc
Fabrice BRACQUEMOND	Grosbois les tichey
Jean DAZY	Jallanges
Damien BON	Jallanges
Céline GILARDET ALOIZOS	Labruyère
Thomas SEBILLOTTE	Labruyère
Anne ROSENBLATT PETITJEAN	Lanthes
Florian LORY	Lanthes
Jean-Paul CHAPUIS	Lechatelet
Lionel MICHEA	Montagny les Seurre
Raymond ROSIER	Montagny les Seurre
Valentin LANNEAU	Pagny la ville
Edith REMIOT	Pagny la ville
Alain BECQUART	Pagny le château
Bertrand GRONDIN	Pagny le château
Jean-Pierre DUMONT	Seurre
Jack DUBIEF	Seurre
Francois GIRARD	Tichey
Damien SUJOBERT	Tichey

Le Président propose de voter à main levée et de supprimer l'émargement.
A l'unanimité des présents (56 POUR), les délégués communautaires entérinent cette proposition.

Le Président procède à l'élection pour les postes des titulaires, au scrutin uninominal.

Résultat du vote à main levée :

Titulaires		
Nom prénom	Commune	
Jean-Luc FAUDOT	Bousselage	56 / 0 / 0
Christian ANGONNET	Bousselage	56 / 0 / 0
Sébastien THEVENIN	Chamblanc	56 / 0 / 0
Jean-Philippe MORANDET	Chamblanc	56 / 0 / 0
Claude TREBOS	Chamblanc	56 / 0 / 0
Nicolas MOREL	Chamblanc	56 / 0 / 0
Fabrice BRACQUEMOND	Grosbois les tichey	56 / 0 / 0
Jean DAZY	Jallanges	56 / 0 / 0
Damien BON	Jallanges	56 / 0 / 0
Céline GILARDET ALOIZOS	Labruyère	56 / 0 / 0
Thomas SEBILLOTTE	Labruyère	56 / 0 / 0
Anne ROSENBLATT PETITJEAN	Lanthes	56 / 0 / 0
Florian LORY	Lanthes	56 / 0 / 0
Jean-Paul CHAPUIS	Lechatelet	56 / 0 / 0
Lionel MICHEA	Montagny les Seurre	56 / 0 / 0
Raymond ROSIER	Montagny les Seurre	56 / 0 / 0
Valentin LANNEAU	Pagny la ville	56 / 0 / 0
Edith REMIOT	Pagny la ville	56 / 0 / 0
Alain BECQUART	Pagny le château	56 / 0 / 0
Bertrand GRONDIN	Pagny le château	56 / 0 / 0
Jean-Pierre DUMONT	Seurre	56 / 0 / 0
Jack DUBIEF	Seurre	56 / 0 / 0
Francois GIRARD	Tichey	56 / 0 / 0
Damien SUJOBERT	Tichey	56 / 0 / 0

Les représentants titulaires au Syndicat des Affluents de la Rives Gauche de la Saône sont :

Titulaires	
Nom prénom	Commune
Jean-Luc FAUDOT	Bousselage
Christian ANGONNET	Bousselage
Sébastien THEVENIN	Chamblanc
Jean-Philippe MORANDET	Chamblanc
Claude TREBOS	Chamblanc
Nicolas MOREL	Chamblanc
Fabrice BRACQUEMOND	Grosbois les tichey
Jean DAZY	Jallanges
Damien BON	Jallanges
Céline GILARDET ALOIZOS	Labruyère
Thomas SEBILLOTTE	Labruyère
Anne ROSENBLATT PETITJEAN	Lanthes
Florian LORY	Lanthes
Jean-Paul CHAPUIS	Lechatelet
Lionel MICHEA	Montagny les Seurre
Raymond ROSIER	Montagny les Seurre
Valentin LANNEAU	Pagny la ville
Edith REMIOT	Pagny la ville
Alain BECQUART	Pagny le château
Bertrand GRONDIN	Pagny le château
Jean-Pierre DUMONT	Seurre
Jack DUBIEF	Seurre
Francois GIRARD	Tichey
Damien SUJOBERT	Tichey

Le Président interpelle l'assemblée pour connaître suppléants.

Sont candidats :

Nom prénom	Commune
Matthieu MICHAUD	Labruyère
Gé YOUA PAO	Labruyère
Brigitte RAMEAUX	Lanthes
Michel MOREY	Lanthes
Alexandre DECOSNE	Lechatelet
Laurence BREBANT	Losne
Lucie FOURNIER BONNIN	Montagny les Seurre
Cécile NICHELINI	Pagny la ville
Christine MORON	Pagny la ville
Gaëtan VICTOR	Pagny le Château
Sébastien MICHAUD	Pagny le Château
Alain BECQUET	Seurre

Le Président propose de voter à main levée et de supprimer l'émargement.
A l'unanimité des présents (56 POUR), les délégués communautaires entérinent cette proposition.

Le Président procède à l'élection pour les postes des suppléants, au scrutin uninominal.

Résultat du vote à main levée :

Suppléant		Vote Pour / Contre / Abstention
Nom prénom	Commune	
Matthieu MICHAUD	Labruyère	56 / 0 / 0
Gé YOUA PAO	Labruyère	56 / 0 / 0
Brigitte RAMEAUX	Lanthes	56 / 0 / 0
Michel MOREY	Lanthes	56 / 0 / 0
Alexandre DECOSNE	Lechatelet	56 / 0 / 0
Laurence BREBANT	Losne	56 / 0 / 0
Lucie FOURNIER BONNIN	Montagny les Seurre	56 / 0 / 0
Cécile NICHELINI	Pagny la ville	56 / 0 / 0
Christine MORON	Pagny la ville	56 / 0 / 0
Gaëtan VICTOR	Pagny le Château	56 / 0 / 0
Sébastien MICHAUD	Pagny le Château	56 / 0 / 0
Alain BECQUET	Seurre	56 / 0 / 0

Les représentants suppléants au Syndicat des Affluents de la Rive Gauche de la Saône sont :

Suppléants	
Nom prénom	Commune
Matthieu MICHAUD	Labruyère
Gé YOUA PAO	Labruyère
Brigitte RAMEAUX	Lanthes
Michel MOREY	Lanthes
Alexandre DECOSNE	Lechatelet
Laurence BREBANT	Losne
Lucie FOURNIER BONNIN	Montagny les Seurre
Cécile NICHELINI	Pagny la ville
Christine MORON	Pagny la ville
Gaëtan VICTOR	Pagny le Château
Sébastien MICHAUD	Pagny le Château
Alain BECQUET	Seurre

Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance,
Dominique JACOB



Le Président,
Alain BECQUET

